



LE RECYCLAGE EN TOUTE TRANSPARENCE

C'est bien connu, le verre est recyclable à 100% et à l'infini. À la condition d'être trié et déposé dans l'un des nombreux points de collecte mis à disposition par les adhérents du Smédar.

Le site <u>mesdechets.smedar.fr</u> géolocalise les points de collecte des déchets et référence précisément 1 357 containers à verre répartis sur les 160 communes du territoire. Il y a forcément une colonne près de chez vous. En tant qu'habitant, vous êtes le premier acteur de la chaîne du recyclage. Découvrez le cheminement d'un emballage en verre, de sa prise en charge par le Smédar jusqu'à sa nouvelle vie.



Halte aux erreurs

Contrairement aux papiers et aux emballages en plastique, en carton ou en métal, le verre ne passe pas par le centre de tri du Smédar, car ce serait trop dangereux pour les agents qui séparent les matières. Il est donc très important de ne pas faire d'erreurs de tri. Seuls les emballages sont acceptés, c'est-à-dire les bouteilles, les pots et les bocaux en verre, sans bouchons ni couvercles. Donc pas de vaisselle en porcelaine, en céramique ou en pirex, pas d'ampoules et pas de verre plat comme les vitres ou les pare-brises.

Le calcin, matière première des verriers

Une fois regroupés sur un quai de transfert du Smédar, les emballages en verre sont envoyés à l'usine havraise Sibelco Green Solutions. Là-bas, le verre devient du calcin, c'est-à-dire des petits bouts de verre poli, débarrassés des indésirables comme les bouchons, les capsules et autres « infusibles ».

Eric Fleury, son directeur détaille les étapes : "le verre est d'abord tamisé et broyé. Puis, les métaux sont extraits automatiquement. Ils seront stockés à part et envoyés dans une usine de recyclage. Se succèdent ensuite un tri optique pour éliminer tous les indésirables et une aspiration des étiquettes ou des bouchons qui seraient présents."



Le verre est recyclé localement

Sibelco travaille pour le compte de Saverglass, un verrier qui incorpore du calcin dans la fabrication de bouteilles "haut de gamme" comme des grands vins ou des spiritueux. Eric Fleury doit donc fournir un produit de qualité. "Je travaille dans cette usine depuis sa création en 1998. J'ai constaté une nette amélioration dans la qualité de tri réalisé par les habitants" ajoute-t-il.

Saverglass possède de nombreuses usines en France et dans le monde. L'une d'entre elles - Tourres et compagnies - est située également au Havre, à proximité de Sibelco. C'est donc un recyclage de proximité qui est effectué et c'est un atout, car moins de transport c'est moins de pollution!

LAGES EN VERRE





En dix ans, le tri du verre a progressé de 5,4 % sur le territoire du Smédar. C'est bien, mais cela pourrait être encore mieux. En effet, le recyclage présente bien des avantages : économies d'énergie lors la fabrication à partir de calcin et préservation des ressources naturelles, en l'occurrence le sable, qui est extrait des carrières.

Pensez-y
Pensez tri!



LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'ACCLOMÉRATION DIEPPE-MARITIME





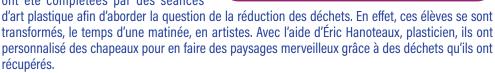
Escale dans un paysage merveilleux...

Tout au long de l'année scolaire, les assistants de communication de proximité ont mené un projet RECRE (Recyclage et Réduction à l'école) avec les écoles Paul Bert et Jules Ferry de Dieppe.



Ces élèves ont bénéficié de nombreuses animations pédagogiques afin d'approfondir leurs connaissances sur le tri, le recyclage, le compostage, le gaspillage alimentaire...

Ces animations, proposées dans le but d'apprendre les bons gestes écologiques et citoyens pour protéger notre planète, ont été complétées par des séances





Un front de mer aux couleurs du tri!

Pendant les vacances ou lors de nos promenades, pas de répit pour le tri!

Afin de remplacer les corbeilles de propreté et de prolonger le geste de tri que nous effectuons à notre domicile, le front de mer se pare de colonnes d'apport volontaire pour trois catégories de déchets : les déchets recyclables, les emballages en verre et les ordures ménagères.

Les promeneurs et les commerçants pourront déposer leurs déchets recyclables en vrac, bien vidés et non imbriqués dans les colonnes de couleur jaune; les emballages en verre, en prenant soin d'ôter les couvercles et capsules, dans les colonnes destinées aux emballages en verre et enfin, les ordures ménagères sont à jeter dans des sacs poubelle et à déposer dans les colonnes dédiées.











Détri'Astuces N° 24 - Mai 2021 Imprimé sur papier certifié PEFC Directeur de la Publication : Stéphane BARRÉ Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication

Crédits Photos et illustrations :
Actua 2.0 - P. Diologent - iStock - Pixabay - CITEO

Impression: Imprimerie IROPA
Tirage: 272 000 exemplaires
N° ISSN: 2263 - 7524
Distribution: Sonodi

LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX-VEXIN





Escale dans un paysage merveilleux...

Tout au long de l'année scolaire, les assistants de communication de proximité ont mené un projet RECRE (Recyclage et Réduction à l'école) avec les écoles les marronniers de Fresquiennes et Saint Exupéry de Quincampoix.

Ces élèves ont bénéficié de nombreuses animations pédagogiques afin d'approfondir leurs connaissances sur le tri, le recyclage, le compostage, le gaspillage alimentaire...



Ces animations, proposées dans le but d'apprendre les bons gestes écologiques et citoyens pour protéger notre planète, ont été complétées par des séances d'art plastique afin d'aborder de façon originale la question de la réduction des déchets. En effet, ces élèves se sont transformés, le temps d'une matinée, en artistes. Avec l'aide d'Éric Hanoteaux, plasticien, ils ont personnalisé des chapeaux pour en faire des paysages merveilleux grâce à des déchets qu'ils ont récupérés.



Le bac jaune, c'est uniquement pour les déchets recyclables!

En 2020, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a équipé tous les foyers de son territoire de bacs jaunes pour les emballages recyclables et les papiers.

Les consignes de tri sont simples. Il suffit de déposer dans votre bac jaune tous les emballages ménagers, qu'ils soient en plastique (sauf le polystyrène), en métal ou en carton, ainsi que tous les papiers. Quelques règles citoyennes sont cependant à respecter afin d'optimiser le recyclage et améliorer les conditions de travail des agents du centre de tri (voir encadré ci-contre).











Détri'Astuces N° 50 - Mai 2021 Imprimé sur papier certifié PEFC

Directeur de la Publication : Stéphane BARRÉ
Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication
Crédits Photos et illustrations :
Actua 2.0 - J. LALLIER - B.MAUREY - Pixabay - iStock - CITEO

Impression: Imprimerie IROPA
Tirage: 272 000 exemplaires
N° ISSN: 2556 - 9309
Distribution: Mediapost-La Poste

LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRAY-EAWY





Animations "Covid-compatibles"

Depuis la rentrée scolaire, les assistants de communication de proximité du Smédar interviennent dans les écoles pour des animations pédagogiques en mode "Covid-compatible".

Pour respecter les gestes barrières, les animations ont été revues afin de permettre aux jeunes générations d'être sensibilisées à l'environnement. Sur le fond, les objectifs des différents ateliers sont identiques mais sur la forme, les interventions ont été adaptées. Les jeux ne sont plus réalisés en petits groupes mais l'aspect ludique des ateliers pédagogiques a été conservé. Les élèves ont chacun une feuille de route sur laquelle ils inscrivent leurs réponses et après chaque jeu, un échange a lieu avec la classe entière à partir des solutions projetées



sur écran. Ces animations distanciées sont appréciées des enseignants et des enfants, heureux de découvrir les coulisses de la valorisation des déchets et de la réduction à la source.



Vous êtes enseignants et vous souhaitez que votre classe bénéficie d'une animation sur le thème des déchets ?

Rendez-vous vite sur notre site internet dédié aux juniors pour consulter nos fiches pédagogiques et compléter le formulaire de demande d'animation.

Quelques réflexes pour bien trier!

Les consignes de tri sont simples. Il suffit de déposer dans les conteneurs prévus à cet effet TOUS les emballages ménagers.

Qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton, tous les emballages ménagers, ainsi que tous les papiers sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire.

Quelques règles citoyennes sont cependant à respecter afin d'optimiser le recyclage et améliorer les conditions de travail des agents du centre de tri (voir encadré ci-contre).

Vous ne savez pas où se trouvent les conteneurs? Rendez-vous sur le site : <u>mesdechets.smedar.fr</u> pour connaître leurs emplacements.









Bray-Eawy

Détri'Astuces N° 50 - Mai 2021 Imprimé sur papier certifié PEFC Directeur de la Publication : Stéphane BARRÉ

Conception/Réalisation: SMÉDAR - Communication
Crédits Photos et illustrations:

- J. LALLIER - B.MAUREY - Pixabay - iStock - CITEO Impression: Imprimerie IROPA Tirage: 272 000 exemplaires N° ISSN: 2556 - 9236 Distribution: Mediapost-La Poste

LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX-AUSTREBERTHE







Chasse au gaspi à Bartholdi!

Dans la continuité du projet ETAPE (ETablissement Acteur Pour l'Environnement), les animations pédagogiques se poursuivent au lycée Auguste Bartholdi de Barentin.

Après avoir sensibilisé les élèves, les enseignants et le personnel de l'établissement au tri et au recyclage des déchets, le travail s'est poursuivi sur le thème de la réduction des déchets à la source.

Au mois de février, Sabrina, Yamina et Victor, Assistants de Communication de Proximité au Smédar ont réalisé, en partenariat avec le personnel du restaurant, un diagnostic du gaspillage alimentaire, produit au restaurant scolaire ainsi qu'en cuisine, afin d'évaluer la quantité de nourriture jetée.

Grâce à une gestion minutieuse du chef et de son équipe, le gaspillage alimentaire constaté est bien inférieur à la moyenne nationale pour une telle structure (43 g/convive/repas au lycée alors que la moyenne nationale est de 100 g/convive/repas). Les efforts en faveur de l'environnement fournis au lycée Auguste Bartholdi ont permis d'accéder au niveau 2 du label E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). En route pour le niveau 3!



Le bac jaune, c'est uniquement pour les déchets recyclables!

Les consignes de tri sont simples. Il suffit de déposer dans votre bac ou sac jaune tous les emballages ménagers.

Qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton, tous les emballages ménagers, ainsi que tous les papiers se trient pour connaître une nouvelle vie.

Quelques règles citoyennes sont cependant à respecter afin d'optimiser le recyclage et améliorer les conditions de travail des agents du centre de tri (voir encadré ci-contre).







LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE







Tout au long de l'année scolaire, les assistants de communication de proximité ont mené un projet RECRE (Recyclage et Réduction à l'école) avec l'école Aragon-Prévert du Houlme.



Ces élèves ont bénéficié de nombreuses animations pédagogiques afin d'approfondir leurs connaissances sur le tri, le recyclage, le compostage, le gaspillage alimentaire...

Ces animations, proposées dans le but d'apprendre les bons gestes écologiques et citoyens pour protéger notre planète, ont été complétées par des séances d'art plastique afin d'aborder la question de la réduction des déchets. En effet, ces élèves se sont transformés, le temps d'une matinée, en artistes. Avec l'aide d'Éric Hanoteaux, plasticien, ils ont personnalisé des chapeaux pour en faire des paysages merveilleux grâce à des déchets qu'ils ont récupérés.



Implantation de nouvelles colonnes d'apport volontaire

Soucieuse d'offrir un cadre de vie agréable et attractif, la Métropole Rouen Normandie élabore un plan de propreté visant à réduire les déchets déposés sur la voie publique et leur pollution visuelle en implantant de nouveaux mobiliers et points d'apport volontaire.

Dans ce cadre, les habitants de la Métropole ont été consultés entre le 26 janvier et le 12 février pour connaître leurs avis sur les choix de l'habillage des futurs points d'apport volontaire permettant de collecter des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et du verre. Quatre habillages étaient proposés. Sur 1587 votes enregistrés, la version "vintage" a été plébiscitée.



L'objectif de ces nouveaux équipements est de faciliter le geste de tri, d'encourager les comportements citoyens mais aussi de répondre aux besoins actuels. Ces nouvelles colonnes ont donc des ouvertures adaptées, une capacité de collecte maximale permettant une optimisation du tri et de la collecte des déchets, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

Jusqu'à la fin du mois de juin, 22 colonnes aériennes, 27 abris bacs et 7 compacteurs solaires à titre expérimental seront installés et mis en service sur la ville de Rouen.



Ces équipements viennent en complément ou en remplacement des équipements existants.







Détri'Astuces N° 50 - Mai 2021 Imprimé sur papier certifié PEFC Directeur de la Publication : Stéphane BARRÉ Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication Crédits Photos et illustrations : Actua 2.0 - J. LALLIER - B.MAUREY - Pixabay - iStock - CITEO

Impression: Imprimerie IROPA
Tirage: 272 000 exemplaires
N° ISSN: 1638 - 5217
Distribution: Mediapost-La Poste